



ATELIER SUR LA PRODUCTION ET L'UTILISATION DE DONNÉES SUR L'ENTREPRENARIAT FÉMININ	
Date de l'atelier	28 Février 2025
Heure (début-fin)	10h00 – 17h
Participants	<p>Isac MINGOU, Ingénieur Statisticien Economiste à IPAR</p> <p>Ndeye Fatou Cissé, sociologue et experte en Genre à l'IPAR</p> <p>Ndeye Arame GUEYE, stagiaire IPAR</p> <p>Zeynab kaba DIAKHATE, Stagiaire IPAR</p> <p>Mbissane NGOM, Assistant de recherche à IPAR</p> <p>Demba BA, représentant CEPSI/MFS</p> <p>Pape Pierre KA, représentant 3FPT</p> <p>Mamadou Moustapha CAMARA, représentant FNPEF</p> <p>Sassy Gueye, représentant ADEPME</p> <p>Mamadou DIEYE, représentant DAEF, MFS</p> <p>Soda MBODJ, représentant ANSD</p> <p>Aissatou Combé Badji, représentante MMESS</p> <p>Fatou Thiam LEYE, représentante ANPEJ</p> <p>Ndeye Aminata DIEME, représentante ministère de la pêche</p> <p>Maramé CISSE, coordonnatrice du projet EGE / IPAR</p>
Ordre du jour	<ul style="list-style-type: none"> • Brefs rappels sur les éléments retenus de la première réunion • Présentations des trois (3) grilles/maquettes renseignées par respectivement chaque partie prenante (10 min par structure) • Discussion, échange avec les participants sur la présentation des grilles • Présentation suivie de discussions du questionnaire et du guide d'entretien de la cartographie de l'écosystème des données sur l'entrepreneuriat féminin



	<ul style="list-style-type: none"> • Recueil des recommandations des participants • Synthèse et Elaboration des prochaines étapes
Entité de programme/projet	SYNTHÈSE DES ÉVIDENCES POUR RENFORCER L'ENTREPRENARIAT FÉMININ ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES AU SENEGAL (PROJET EGE)

Dans le cadre du projet de « Synthèse des évidences pour renforcer l'entrepreneuriat féminin et l'autonomisation des femmes au Sénégal (Projet EGE) », IPAR a organisé un deuxième atelier interne visant à identifier les besoins en données pertinentes et les bases de données existantes pour améliorer la prise de décision en faveur de l'entrepreneuriat féminin et de l'autonomisation économique des femmes.

L'atelier a commencé par des mots de bienvenus de l'équipe d'IPAR suivis d'un tour de table des participants. Pour permettre aux nouveaux participants d'être au même niveau d'information, l'équipe d'IPAR a fait un récapitulatif du premier atelier interne tenu le 21 février 2025. A la suite de ce bref rappel, la parole a été donnée aux participants pour présenter la cartographie des bases de données et des besoins en données de leurs structures respectives.

RAPPELS SUR LES ÉLÉMENTS RETENUS DE LA PREMIÈRE RÉUNION

Cette deuxième journée de l'atelier a débuté par un bref rappel des éléments clés retenus lors de la première réunion notamment les points suivants :

- Le partage des informations sur les initiatives en matière d'entrepreneuriat féminin et d'autonomisation des femmes dans le secteur agricole
- La couverture du domaine agricole intégrant une approche chaîne de valeurs (de la production à la commercialisation)
- L'inclusion du Ministère de Microfinance et l'Economie sociale et solidaire (MMESS) et du Ministère des Pêches et des Infrastructures maritimes et portuaires (MPIMP)
- Le partage des données repose sur une stratégie de mitigation à définir
- La volonté de IPAR d'être partie prenante du processus d'élaboration de la loi d'orientation pour l'autonomisation des femmes

Présentation des travaux des participants

Pour rappel, lors du premier atelier, il a été convenu que les structures renseignent et présentent les 3 maquettes de cartographie partagées :

- **La cartographie des besoins en données ou informations relatives à l'entrepreneuriat féminin et l'autonomisation économique des femmes (EFAEF) dans le secteur agricole au Sénégal :** à travers cette maquette, chaque structure devra identifier l'ensemble des données dont elle a besoin pour prendre des décisions en termes d'investissement, de recherches, de ciblage des potentiels bénéficiaires de financement, d'élaboration de stratégies et de programmes en rapport avec l'entrepreneuriat féminin



et/ou l'autonomisation économique des femmes particulièrement dans le secteur agricole. Cet exercice permet d'évaluer les gaps à combler par les prochaines enquêtes dont les résultats serviront à renforcer la compréhension autour de l'entrepreneuriat féminin avec un focus dans le secteur agricole au Sénégal.

- **La cartographie de l'ensemble des bases de données sur l'entrepreneuriat féminin et l'autonomisation économique des femmes dans le secteur agricole au Sénégal :** cette maquette identifie leurs atouts et faiblesses. L'idée est de recenser les bases pertinentes pouvant être utilisées à des fins d'analyses pour faire la synthèse des évidences sur l'entrepreneuriat féminin et l'autonomisation économique des femmes. Il est attendu que chaque structure puisse répertorier l'ensemble des bases de données qu'elle produit ou utilise sur l'entrepreneuriat féminin ou l'autonomisation économique des femmes dans le secteur agricole.
- **La cartographie des acteurs de l'écosystème des données sur l'Entrepreneuriat féminin et l'autonomisation économique des femmes dans le secteur agricole. :** cette maquette offre une meilleure connaissance des acteurs producteurs ou utilisateurs des données sur l'Entrepreneuriat féminin et l'autonomisation économique des femmes dans le secteur agricole que les études quantitative et qualitative vont cibler. Ainsi, chaque structure de renseigne cette maquette (feuille "Acteurs") en désignant au moins trois membres de son organisation, correspondant aux profils suivants : producteur de données, intermédiaire de données et décideur. Il est également attendu que chaque structure propose d'autres profils issus de structures pertinentes à associer à l'écosystème des données sur l'entrepreneuriat féminin et l'autonomisation économique des femmes dans le secteur agricole.

Cet exercice a permis successivement à l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (ANPEJ), la Direction de l'Autonomisation Economique des Femmes (DAEF) et le Fonds National de Promotion de l'Entrepreneuriat Féminin (FNPEF) de présenter les informations renseignées dans chacun de ces trois outils.

Les représentants des structures qui n'étaient pas présentes lors du premier atelier comme le Fonds de Financement de la Formation Professionnelle (3FPT), l'Agence de Développement et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises (ADEPME), le Ministère de la Microfinance et de l'Economie Sociale et Solidaire et le Ministère des Pêches, des Infrastructures Maritimes et Portuaires n'ont pas pu effectuer cet exercice de cartographie et ont promis de partager les données suivant les canevas mis en place par IPAR à travers les outils de cartographie.

SYNTHESE DES PRESENTATIONS ET DISCUSSIONS

La restitution de chaque structure a permis de relever des informations pertinentes pour ce projet et de mettre en lumière les besoins d'informations des structures.

Présentation de la DAEF

Concernant les bases de données, la DAEF a présenté les données relatives au « Recensement des organisations féminines et des structures faitières » réalisé en 2023 sur une couverture



nationale. La DAEF a précisé qu'une seconde phase est en cours de réalisation pour actualiser ces données de 2023. Toutefois, les limites des données constituent leur non spécificité aux données sur l'entreprenariat féminin dans le secteur agricole. L'état des besoins en termes de données exprimées concerne les points suivants :

- 1- Nombre d'organisations agricoles féminines
- 2- Pourcentage d'entreprises agricoles détenues par les femmes
- 3- Pourcentage des femmes /organisations féminines ayant accès aux intrants agricoles et aux équipements de transformation
- 4- Pourcentage de femmes / organisations féminines s'activant dans la transformation et la commercialisation de produits agricoles
- 5- Pourcentage de femmes entrepreneures agricoles bénéficiant de formations techniques et managériales
- 6- Pourcentage d'organisations de femmes entrepreneures agricoles disposant d'unités de production agricole

Questions et réponses apportées par le représentant de la DAEF

Q1 : Comment les dynamiques des coopératives sont-elles prises en compte dans les données fournies par la DAEF ?

R1 : La base de données produite par la DAEF repose sur une cartographie des bases de données existantes. Une consolidation de ces sources a été faite en y apportant de la valeur ajoutée. Cependant, les données sur les coopératives n'ont pas été incluses, car l'enquête s'est exclusivement appuyée sur la documentation et les données déjà disponibles.

Q2 : Les questions relatives aux violences basées sur le genre sont-elles intégrées dans le processus de collecte de données ?

R2 : Au niveau du ministère, les violences basées sur le genre sont bien prises en compte à travers une collaboration avec l'ANSD. Des programmes dédiés au genre et à l'autonomisation des femmes sont actuellement en cours d'élaboration par le ministère de la Famille et des Solidarités et prennent en compte cet aspect.

Présentation du FNPEF

Le FNPEF a présenté sa base de données issue de l'enquête de suivi des bénéficiaires du FNPEF réalisée dans le deuxième semestre de l'année 2024 qui couvre l'ensemble du territoire.

En ce qui concerne l'expression des besoins en termes de données, le FNPEF a ciblé les points suivants :

- 1- Nombre de femmes entrepreneures agricoles
- 2- Nombre de femmes entrepreneures ayant bénéficié d'un accompagnement de l'Etat

En termes de limites, l'étude couvre que les bénéficiaires du projet.

Questions et réponses apportées par le représentant du FNPEF

Q1 : Quel est l'échantillon de la base de données de l'Enquête de Suivi des bénéficiaires du FNPEF ?

R1 : L'échantillon de l'enquête est restreint, ce qui constitue une limite majeure, d'autant plus que les données ne sont pas extrapolables à une échelle macro car se limitant aux bénéficiaires du projet



Présentation de l'ANPEJ

L'ANPEJ a présenté sa base de données extraites de leur système d'information du marché de l'emploi (SIME) avec les données produites depuis 2021. Par ailleurs, l'ANPEJ a mis en place le SIME pour mieux répondre aux besoins d'emploi des jeunes

A propos des besoins en termes de données, l'ANPEJ a souligné les points suivants :

- 1- Nombre de jeunes femmes formalisées
- 2- Nombre de demandes de financement enregistrés
- 3- Nombre de projets financés
- 4- Les montants des financement sollicités
- 5- Nombre d'emplois directs créés à travers le financement de projets.

Les limites décelées portent sur la digitalisation progressive de la plateforme qui n'intègre pas l'exhaustivité des informations portant sur les inscrits.

Questions et réponses apportées par le représentant de l'ANPEJ

Q1 : Disposez-vous d'un mécanisme de suivi permettant d'identifier les indicateurs d'effets pour les bénéficiaires d'accompagnements ou de financements ?

R1 : L'ANPEJ ne dispose pas encore d'un mécanisme de suivi spécifique pour ses bénéficiaires.

Q2 : L'inscription pour bénéficiaire des accompagnements ou financements de l'ANPEJ se fait - elle en ligne ou en présentiel ?

R2 : L'inscription se fait à la fois en ligne et en présentiel au niveau des antennes de l'ANPEJ, afin de garantir l'accessibilité pour tous, notamment pour ceux ayant un accès limité à Internet. Ainsi, via les antennes de l'ANPEJ, tous les jeunes ont la possibilité de s'inscrire sur la plateforme dédiée.

Présentation de l'ANSD

L'ANSD a présenté six (6) bases de données relatives aux études suivantes :

- 1- Le cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) réalisé en 2023
- 2- L'Enquête Nationale sur l'Emploi du Temps au Sénégal (ENETS) réalisé en 2021
- 3- L'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) couvrant les périodes 2018/2019 et 2021/2022
- 4- Le Recensement Général des Entreprises (RGE) réalisé en 2016
- 5- L'Enquête sur l'Emploi, la Rémunération et les Heures de Travail (EERH) réalisée en 2024
- 6- L'Enquête National sur l'Emploi au Sénégal (ENES) réalisée en 2023.

Par rapport à l'état des besoins en termes de données, la représentante de l'ANSD a expliqué que l'institution exécute des commandes et n'est pas habilitée par conséquent à exprimer des besoins.

Questions et réponses apportées par le représentant de l'ANSD

Q1 : Pourquoi n'avez-vous pas mentionné les intermédiaires de données dans votre présentation, alors que vous avez précisé les décideurs et les producteurs ?

R1 : Nous allons identifier les intermédiaires de données et les intégrer dans la présentation.



Q2 : Les questions d'inclusion sociale sont-elles prises en compte par l'ANSD dans le cadre de ses enquêtes ?

R2 : Les questions d'inclusion sociale sont bien prises en compte par l'ANSD, et les différents types de handicap sont classifiés dans la base de données.

Q3 : Le recensement général intègre-t-il d'autres secteurs d'activités en dehors du domaine agricole ?

R3 : Le recensement général couvre également d'autres secteurs d'activités, tels que le commerce, l'artisanat etc.

Présentation des outils d'enquête par l'équipe d'IPAR

L'équipe d'IPAR a présenté le questionnaire et le guide d'entretien qui permettront de collecter des données auprès des cibles que sont les producteurs de données, les intermédiaires de données et les décideurs. Le partage de ces outils par l'équipe d'IPAR a permis de prendre en compte les inputs des participants pour consolider et stabiliser les outils.

Quelques éléments de conclusion

Afin d'améliorer l'efficacité du projet et d'optimiser son impact, plusieurs recommandations ont été proposées :

- ✚ Intégrer les questions d'inclusion sociale dans le projet EGE à travers les personnes handicapées.
- ✚ Consolider les outils avec les observations faites par les participants

Prochaine étape :

Au terme de l'atelier, les prochaines étapes de ce projet ont été déclinées. Cette feuille de route a abordé les points suivants :

- ❖ Finaliser la cartographie des acteurs.
- ❖ Stabiliser et valider les outils de collectes pour les enquêtes quantitatives et qualitatives.
- ❖ Partager les outils des enquêtes quantitatives et qualitatives.
- ❖ Organiser un atelier méthodologique
- ❖ Partager la stratégie Learning à travers une séance de travail virtuelle
- ❖ Lancer les enquêtes quantitatives et qualitatives